



Compte rendu de la réunion de bureau du 14 septembre 2018

Cette réunion a fait l'objet d'une convocation en date du 13 aout 2018

Présents: 5 ARNAUD Denys - BOISSON Anne - BASSI-LEGER Monique - LEGER Fernand -

GUILLARD Paul

Excusés ; FREZAT Etienne et ANDRE Brigitte: Absent : 0 Pouvoir : 0

Secrétaire de séance : Monique BASSI-LEGER :

Informations diverses;

- ❖ Les membres du Bureau aident Monique BASSI-LEGER à déménager les documents liés à l'AFP dans le placard dédié dans la salle de réunion. Une clef de la porte d'entrée sera remise plus tard à l'AFP.
- ❖ Monique BL a assisté (en préalable à cette réunion) à une formation sur l'utilisation du matériel disponible aux utilisateurs de la grande salle des fêtes et en particulier pour le fonctionnement du vidéoprojecteur lors de l'AG.

Travaux 2018:

La plateforme de traite est faite. EDF, propriétaire du terrain nous a imposé la signature préalable d'une convention pour un montant de 250 euros HT, ce qui a retardé les travaux à fin juillet. Cette somme, non prévue au budget 2018, sera payée en 2019.

Les services de l'Etat ainsi que le Conseil Départemental ont effectué une visite de fin de chantier et donnent leur accord.

Notre trésorerie ne nous a pas permis de payer l'intégralité de la facture de l'entreprise Alpes Environnement qui a accepté un fractionnement : 70% à fin aout et 30 % à fin novembre. Nous l'en remercions.

Délibération remboursement de frais et indemnité de la présidente

Les membres du Bureau Syndical de l'AFP de Celliers décident à l'unanimité de rembourser la somme de 266.42 euros à Madame BASSI-LEGER présidente de l'AFP.

Achats : informatique : 10.99 - timbres : 180.20 - KM et mission : 36.50- apéritif pour AG : 38.73 Ainsi que son indemnité de fonction d'un montant de 1500 euros net et 1658.01 brut.

Agriculteurs

A la demande de la Chambre d'Agriculture (réseau regain) une réunion s'est tenue le 24 juillet avec l'ensemble des acteurs concernés à propos de l'évolution du projet d'installation d'Ivano Cadeddu. Fernand Léger et Monique Bassi-Léger étaient présents au titre de l'AFP. IL en résulte l'urgence pour Ivano de mettre en place un projet d'exploitation agricole viable.

Les représentants de l'Etat et du Conseil Départemental ont souhaité revoir le chantier du Crozat et ont instamment demandé à l'AFP que l'exploitante en charge du secteur coupe les repousses déjà haute de 1m50 ; ils ont apprécié le travail de mise en place d'herbe fait par l'AFP.

Réunion close à 17h30

Monique BASSI-LEGER, Présidente